

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 2 AOÛT 2021

Session régulière du conseil, sous la présidence de madame Sylvie Lapointe, mairesse, tenue le 2 août 2021 à 19 h 30, à l'hôtel de ville de Cookshire-Eaton situé au 220, rue Principale Est, et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil :

Madame Louise Gosselin, conseillère du district 1
Monsieur Mario Gendron, conseiller du district 2
Monsieur Marcel Charpentier, conseiller du district 4
Monsieur Michel Mercier, conseiller du district 6

Absences :

Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5

Sont également présents, monsieur Martin Tremblay, directeur général/secrétaire-trésorier et madame Danika Dubé-Ruel, technicienne à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 2 août 2021 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 2 août 2021.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière 5 juillet 2021.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 27 juillet 2021.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Projet pilote de collecte du plastique agricole - Demande de dérogation à la MRC du Haut-Saint-François pour la gestion de la compétence.
 - 2) Cookshire-Eaton Innovation – Demande de gestion du projet de l'Église Notre-Dame-de-la-Paix de Johnville.
 - 3) Assurance FQM – Facture pour la mise à jour des assurances.
 - 4) Delorme Lebel Bureau Savoie, s.e.n.c – Deux factures de frais d'honoraires professionnels en lien avec la Citation à la Commission municipale du Québec de madame Sylvie Lapointe, mairesse.
 - 5) Cœur villageois – Demande de subvention pour le Parc des Braves de Cookshire.
 - 6) Avizo Experts-Conseils inc. – Offre de service pour la réalisation de mesures de niveau de boues des étangs du secteur Cookshire.
 - 7) LNA – Offre de service concernant la caractérisation de potentiel hydrologique et la construction d'un puit d'appoint à la l'étang Cloutier.

- 8) Adoption de la programmation partiel TECQ 2019-2023 – Abrogation de la résolution numéro 2021-05-7799.
- 9) Location de salles – Reprise des locations selon les normes en vigueur de la Santé publique.
- 10) Cain Lamarre – Facture d’honoraires concernant le dossier de la Fondation Essenia.
- 11) Club Auto-Neige Cookshire inc. – Demande d’utilisation de la cage située au 560, rue Albert pour entreposage de traîneaux.

H) Autres sujets - Activités d’agglomération.

- 1) Super Derby démolition Cookshire 2021 – Autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 287-2021 modifiant le Règlement 275-2021 concernant les limites de vitesse.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement numéro 282-2021 intitulé *Règlement sur les permis et certificats*.
- 2) Règlement numéro 283-2021 intitulé *Règlement de lotissement*.
- 3) Règlement numéro 284-2021 intitulé *Règlement de construction*.
- 4) Règlement numéro 285-2021 intitulé *Plan d’urbanisme*.
- 5) Règlement numéro 286-2021 intitulé *Règlement de zonage*.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 2 août 2021 par madame Sylvie Lapointe, mairesse.

Madame Sylvie Lapointe, mairesse, déclare l’ouverture de la présente séance du 2 août 2021 à 19 h 30.

B) Adoption de l’ordre du jour de la séance du 2 août 2021.

Résolution 2021-08-7888

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l’ordre du jour de la séance régulière du 2 août 2021 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal de la séance régulière 5 juillet 2021.

Résolution 2021-08-7889

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 5 juillet 2021 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption des procès-verbaux des réunions de travail du 27 juillet 2021.

Résolution 2021-08-7890

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 27 juillet 2021 soit adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

Aucune question.

F) Correspondance.

Résolution 2021-08-7891

Fédérale

(Aucune);

Provinciale

- 1) Ministre des Transports – Octroi d'aide financière dans le cadre du Volet Entretien du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);
- 2) Ministre des Transports – Carte et entraves dans la MRC du Haut-Saint-François 2021-2022;
- 3) Député de Mégantic monsieur François Jacques – Félicitations premier reboisement social à Cookshire-Eaton;
- 4) Ministre des Affaires municipales et de l'Habitation – Programme TECQ 2019-2023, augmentation de l'enveloppe;

Municipale

(Aucune);

Scolaire

(Aucune);

Associations

- 5) SAI Global – Avis public d'audit de surveillance de Domtar Windsor;

Offres de service

(Aucune).

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives municipales.

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Projet pilote de collecte du plastique agricole - Demande de dérogation à la MRC du Haut-Saint-François pour la gestion de la compétence.

Résolution 2021-08-7892

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a mis sur pied un projet pilote pour la collecte du plastique agricole sur ton territoire qui durera 1 an ;

CONSIDÉRANT que l'entreprise choisie pour la collecte du plastique, l'entreposage, le tri et la mise en ballot est locale ;

CONSIDÉRANT que le coût est à un prix très compétitif de 85 \$/tonne métrique comparativement à une autre entreprise dont le coût est de 115 \$/tonne métrique ;

CONSIDÉRANT que nous sommes assurés que la totalité des plastiques agricoles qui peuvent être récupérés seront revalorisés en matériaux de plastique comme des pièces de voitures ;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton avait auparavant transmis la gestion de la compétence des matières recyclables à la MRC du Haut-Saint-François ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu ;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton demande à la MRC du Haut-Saint-François d'y accorder une dérogation concernant la gestion de la compétence du plastique agricole qui fait partie des matières recyclables ;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Cookshire-Eaton Innovation – Demande de gestion du projet de l'Église Notre-Dame-de-la-Paix de Johnville.

Résolution 2021-08-7893

CONSIDÉRANT que le conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton a reçu une résolution de la part de Cookshire-Eaton Innovation ;

CONSIDÉRANT que la Ville est maintenant propriétaire de l'Église Notre-Dame de l'Unité de Johnville et qu'après deux tentatives d'appel d'offre pour trouver une nouvelle vocation à l'église, aucun projet ne se concrétise ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par la conseillère Louise Gosselin et résolu ;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton mandate Cookshire-Eaton Innovation pour effectuer la gestion de la réalisation du nouveau projet à l'Église de Johnville ;

QUE la somme prévue de 36 000 \$ provenant du Règlement d'emprunt 256-2019 pour la halte routière soit versé à Cookshire-Eaton Innovation ;

QU'une somme supplémentaire de 27 600 \$ provenant du poste 03-310-40-000 soit également versé à Cookshire-Eaton Innovation afin de permettre la mise en œuvre initiale du projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Assurance FQM – Facture pour la mise à jour des assurances.

Résolution 2021-08-7894

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de de la Fédération québécoise des municipalités (FQM) au montant de 3 734,34 \$ en lien avec la révision des assurances de la Ville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Delorme Lebel Bureau Savoie, s.e.n.c – Deux factures de frais d'honoraires professionnels en lien avec la Citation à la Commission municipale du Québec de madame Sylvie Lapointe, mairesse.

Résolution 2021-08-7895

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement des deux factures de Delormes Lebel Bureau Savoie, s.e.n.c. au montant de 2 038,97 \$ et 664,33 \$ pour un total de 2 703,30 \$ en lien avec la citation à la Commission municipale du Québec de madame Sylvie Lapointe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Cœur villageois – Demande de subvention pour le Parc des Braves de Cookshire.

Résolution 2021-08-7896

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser madame Mélanie St-Pierre, directrice du développement, des communications et des loisirs, a compléter une demande de subvention au nom du Cœur villageois pour la revitalisation du Parc des Braves du secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Avizo Experts-Conseils inc. – Offre de service pour la réalisation de mesures de niveau de boues des étants du secteur Cookshire.

Résolution 2021-08-7897

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu d'accepter l'offre de service de Avizo Experts-Conseils inc. au montant de 3 685 \$ sans taxes pour la réalisation de mesures de niveau de boues des étants du secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) LNA – Offre de service concernant la caractérisation de potentiel hydrologique et la construction d'un puits d'appoint à l'étang Cloutier.

Résolution 2021-08-7898

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'accepter l'offre de service de LNA au montant de 12 440 \$ en lien avec la caractérisation de potentiel hydrologique et la construction d'un puits d'appoint à la l'étang Cloutier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Adoption de la programmation partiel TECQ 2019-2023 – Abrogation de la résolution numéro 2021-05-7799.

Résolution 2021-08-7899

ATTENDU QUE :

- La municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019-2023;
- La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST RÉSOLU QUE :

- la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la municipalité s'engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no 1 ci-jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;
- la municipalité s'engage à réaliser le seuil minimal d'immobilisations en infrastructures municipales fixé à 50 \$ par habitant par année, soit un total de 250 \$ par habitant pour l'ensemble des cinq années du programme;
- la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux n° 1 ci-jointe comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

Cette résolution abroge et remplace la résolution numéro 2021-05-7799.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Location de salles – Reprise des locations selon les normes en vigueur de la Santé publique.

Résolution 2021-08-7900

CONSIDÉRANT la résolution numéro 2020-09-7476 en lien avec la location de salles ;

CONSIDÉRANT que la location de salle est maintenant permise avec une capacité de 25 personnes ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier et résolu :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise la reprise de location de salles pour

tout type d'événement ;

QUE la Ville se doit de respecter et se conformer aux normes de santé et sécurité émise par la Santé publique, et ce, à chaque fois que celles-ci sont modifiées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Cain Lamarre – Facture d'honoraires concernant le dossier de la Fondation Essenia.

Résolution 2021-08-7901

Proposé par le conseiller Mario Gendron, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu d'autoriser le paiement de la facture de Cain Lamarre au montant de 9 532,64 \$ taxes incluses en lien avec les honoraires professionnels rendus pour le dossier de la Fondation Essenia.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 11) Club Auto-Neige Cookshire inc. – Demande d'utilisation de la cage située au 560, rue Albert pour entreposage de traîneaux.

Résolution 2021-08-7902

CONSIDÉRANT que la Ville a reçu une demande écrite du Club Auto-Neige Cookshire inc. pour entreposer et entretenir la cage de frappe située au 560, rue Albert à Cookshire ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier et résolu ;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte la demande du Club Auto-Neige Cookshire inc.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

- 1) Super Derby démolition Cookshire 2021 – Autorisation en vertu du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2021-08-7903

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a reçu une demande de Les Productions MD et MG situé au 300, chemin Baillargeon à Stoke, JOB 3G0, en lien avec le Super Derby démolition Cookshire 2021;

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Michel Mercier, il est résolu :

QUE le conseil accepte que 6 pompiers/premiers répondants soient présents lors de l'activité et que ce service soit facturé aux organisateurs;

QUE la municipalité autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, l'activité qui se tiendra les 4 et 5 septembre 2021;

QU'une demande soit faite au MTQ pour l'installation d'une signalisation adéquate sur la route 108 durant la tenue de l'activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 287-2021 modifiant le Règlement 275-2021 concernant les limites de vitesse.

Résolution 2021-08-7904

Avis de motion est donné par la conseillère Louise Gosselin qu'il présentera à une prochaine séance le Règlement numéro 287-2021 concernant une modification du Règlement 275-2021 en lien avec les limites de vitesse sur les chemins municipaux.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement numéro 282-2021 intitulé Règlement sur les permis et certificats.

Résolution 2021-08-7905

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 282-2021 intitulé Règlement sur les permis et certificats.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Règlement numéro 283-2021 intitulé Règlement de lotissement.

Résolution 2021-08-7906

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 283-2021 intitulé Règlement de lotissement.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Règlement numéro 284-2021 intitulé Règlement de construction.

Résolution 2021-08-7907

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 284-2021 intitulé Règlement de construction.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Règlement numéro 285-2021 intitulé Plan d'urbanisme.

Résolution 2021-08-7908

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Mario

Gendron, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 285-2021 intitulé Plan d'urbanisme*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5) Règlement numéro 286-2021 intitulé Règlement de zonage.

Résolution 2021-08-7909

Proposé par le conseiller Marcel Charpentier, appuyé par le conseiller Mario Gendron, il est résolu d'adopter le *Règlement numéro 286-2021 intitulé Règlement de zonage*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2021-08-7910

Compte salaires

341 917,98 \$

Compte général

202100873 (I)	ANDRÉE GAGNON	111,10 \$
202100874 (I)	DRE SUZANNE LECOMTE, M.V.	200,00 \$
202100875 (I)	MONTMINY TRICIA	252,60 \$
202100876 (I)	SCIES À CHAINE CLAUDE CARRIER INC.	1 105,13 \$
202100877 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	16 082,49 \$
202100878 (I)	HYDRO MÉTÉO INC.	5 018,66 \$
202100879 (I)	INFOTECH	225,36 \$
202100880 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC COOKSHIRE	11 823,65 \$
202100881 (I)	LOCATION DICKIE MOORE	530,86 \$
202100882 (I)	CREATIONS JADE	887,88 \$
202100883 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	158,48 \$
202100884 (I)	SUPERIOR SANY SOLUTIONS	400,45 \$
202100885 (I)	STAPLES AVANTAGE AFFAIRES	180,77 \$
202100886 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE INC.	626,32 \$
202100887 (I)	RESERVOIRS DES CANTONS INC.	1 111,69 \$
202100888 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	575,65 \$
202100889 (I)	PUROLATOR	52,76 \$
202100890 (I)	ENTREPRISES DENIS BOISVERT INC.	5,85 \$
202100891 (I)	HYDRAULIQUE CT	1 055,96 \$
202100892 (I)	EUROFINS ENVIRONEX	1 647,59 \$
202100893 (I)	PRÉVIMED	237,97 \$
202100894 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	761,26 \$
202100895 (I)	LES DEMARREURS ET ALTERNATEURS	632,36 \$
202100896 (I)	LETTAGE DIONNE INC.	358,72 \$
202100897 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	954,02 \$
202100898 (I)	CMP MAYER INC.	1 293,18 \$
202100899 (I)	SLIC	109,22 \$
202100900 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE INC.	775,42 \$
202100901 (I)	GROUPE SIGNALISATION ESTRIE	4 829,48 \$
202100902 (I)	LE GROUPE ADE ESTRIE INC.	1 672,89 \$
202100903 (I)	TARDIF DIESEL INC.	2 151,96 \$
202100904 (I)	SINTRA INC.	3 289,42 \$
202100905 (I)	RESTO	108 33,95 \$
202100906 (I)	A1 GESTION PARASITAIRE INC.	791,90 \$
202100907 (I)	RÉGIE INTERMUNICIPALE EAST ANGUS	362,91 \$
202100908 (I)	HARMER	466,64 \$
202100909 (I)	TOURBE CONCEPT	3 449,25 \$
202100910 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	375,37 \$
202100911 (I)	DISTRIBUTION SECURMED	697,77 \$
202100912 (I)	TRED'SI INC.	441,50 \$
202100913 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	464,43 \$
202100914 (I)	COLLÈGE MONTMORENCY	248,00 \$

202100915 (I)	L'ENTREPOT DU TRAVAILLEUR	1 734,74 \$
202100916 (I)	GLS	26,35 \$
202100917 (I)	PIÈCES D'AUTOS ANGUS	5 020,49 \$
202100918 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	339,12 \$
202100919 (I)	COMMUNICATION PLUS	19 792,10 \$
202100920 (I)	PIERRE CHOUINARD & FILS	13 605,75 \$
202100921 (I)	DELISLE ET COUTURE AUTO ELECTRIQUE	53,81 \$
202100922 (I)	LINDE CANADA INC.	2 937,51 \$
202100923 (I)	PROCAMESTRIE INC	1 637,25 \$
202100924 (I)	ASYBCO	1 035,05 \$
202100925 (I)	LONGUS ESTRIE	368,96 \$
202100926 (I)	DEVELOTECH INC.	3 366,77 \$
202100927 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	5 046,26 \$
202100928 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	1 157,67 \$
202100929 (I)	TREVI SHERBROOKE	477,09 \$
202100930 (I)	COOPERATIVE NATIONALE D L'INFORMATI	1 034,78 \$
202100931 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE ENR.	506,72 \$
202100932 (I)	ARBRE-EVOLUTION	6 765,36 \$
202100933 (I)	MAGBROOKE FOURNITURE IND. INC.	35,49 \$
202100934 (I)	DECORATION KING INC.	818,07 \$
202100935 (I)	BIONEST	1 164,72 \$
202100936 (I)	TRANSPORT & EXCAVATION JOCELYN ME	29 843,49 \$
202100937 (I)	ENERGIR	72,70 \$
202100938 (I)	9117-8418 QUÉBEC INC.	84,80 \$
202100939 (I)	SAMUEL PLOUFFE BOUTIN	138,24 \$
202100940 (I)	MENAGEX LEGER INC.	747,34 \$
202100941 (I)	CHEM ACTION INC.	546,13 \$
202100942 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET SHERBROOKE	22 336,22 \$
202100943 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL FILLION	798,48 \$
202100944 (I)	EPOXY PRO INC.	3 345,78 \$
202100945 (I)	QUÉBÉCOM INFO PLUS	1 684,32 \$
202100946 (I)	MACPEK	5 201,82 \$
202100947 (I)	ADF DIESEL	229,77 \$
202100948 (I)	SPECIALITES DELORME	109,23 \$
202100950 (I)	9072-5326 QUÉBEC INC.	136,67 \$
202100951 (I)	GESTION USD INC. - LOUBAC	333,89 \$
202100952 (I)	CENTRE DE L'AUTO ROTHNEY INC.	977,80 \$
202100953 (I)	STÉPHANE GAGNÉ	26,40 \$
202100954 (I)	CHEMTRADE CHEMICALS CANADA LTD	7 590,72 \$
202100955 (I)	MACHINERIE C. & H. INC.	298,18 \$
202100956 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	1 150,86 \$
202100957 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	268,53 \$
202100958 (I)	EXTRA CENTRE DE FORMATION	4 034,47 \$
202100959 (I)	AQUATECH	1 326,24 \$
202100960 (I)	LOCATION COOKSHIRE INC.	1 416,74 \$
202100961 (I)	RESSORTS CHARLAND (SHERB.) INC.	295,09 \$
202100962 (I)	GROUPE ARCHIMEDE INC.	631,42 \$
202100963 (I)	AVIZO EXPERTS--CONSEIL	3 389,46 \$
202100964 (I)	TRANSPORT ET EXCAV. STEPHANE NADE	99,69 \$
202100965 (I)	SIGNEL SERVICES INC.	742,74 \$
202100966 (I)	ALEXANDRE LAROCHE	32,00 \$
202100967 (I)	CLIMATISATION A.C.	3 046,84 \$
202100968 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	221 554,50 \$
202100969 (I)	NATURE CANTONS-DE-L'EST	4 000,00 \$
202100970 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	2 169,36 \$
202100971 (I)	FQM ASSURANCE INC.	3 238,39 \$
202100972 (I)	LES SERVICES EXP INC.	10 943,32 \$
202100973 (I)	CAIN LAMARRE SENCRL	4 672,31 \$
202100974 (I)	MARQUAGE ET TRAÇAGE	9 725,91 \$
202100975 (I)	SPA DE L'ESTRIE	6 168,44 \$
202100976 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	256,48 \$
202100977 (I)	NICOLE JOLICOEUR	219,27 \$
202100979 (I)	FLEETCOR CANADA MASTERCARD	644,27 \$
202100980 (I)	RENE ROY	43,75 \$
202100981 (I)	DAVID LESLIE ARCHITECTE	4 599,00 \$
202100982 (I)	ROBERT TÉTREAUULT	229,95 \$

202100983 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	23 910,73 \$
202100984 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	61 020,98 \$
202100985 (I)	VISA	2 857,69 \$
202100986 (I)	RAYMOND THERRIEN	10 000,00 \$
202100987 (I)	F. LAPOINTE ET FILS INC.	17 462,98 \$
202100988 (I)	ARIANE GERVAIS	100,00 \$
202100989 (I)	SYLVIE LAPOINTE	406,06 \$
202100990 (I)	LAFORST NOVA AQUA INC.	3 074,43 \$
202100991 (I)	GIVESCO	455,09 \$
202100992 (I)	MINISTRE DES FINANCES	246,00 \$
202100993 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	5 626,29 \$
202100994 (I)	ROBERTO PELLEGRINUZZI	1 569,99 \$
202100995 (I)	AQUATECH	1 082,49 \$
202100996 (I)	CDTEC CALIBRATION INC.	494,39 \$
202100997 (I)	MÉLANIE ST-PIERRE	203,52 \$
202100998 (I)	ALAIN CARRIER	321,60 \$
202100999 (I)	ÈVE GOSSELIN	28,80 \$
202101000 (I)	VICKY BOMBARDIER	138,25 \$
202101001 (I)	MAEVA DUGAL	21,60 \$
202101002 (I)	FRANÇOIS PROULX	148,80 \$
202101003 (I)	ANICK FREDETTE	226,53 \$
202101004 (I)	AGENCE DU REVENU DU CANADA	14 014,55 \$
202101005 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	35 561,65 \$
202101006 (I)	BÂTIRENTE	13 364,33 \$
202101007 (I)	FONDACTION	6 754,36 \$
202101008 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	850,80 \$
202101009 (I)	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	3 252,70 \$
202101010 (I)	SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET DES	3 176,50 \$
202101011 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS VOLONTAIRES	473,58 \$
202101012 (I)	REVENU QUÉBEC	865,25 \$

Total : 700 451,93 \$
Grand total : 1 042 369,91 \$

Proposé par le conseiller Michel Mercier, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que le directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

N) Période de questions.

Aucune question.

O) Levée de la séance.

Résolution 2021-08-7911

Proposé par la conseillère Louise Gosselin, appuyé par le conseiller Marcel Charpentier, il est résolu que la séance soit levée à 19 h 34.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Sylvie Lapointe
Mairesse



Martin Tremblay
Directeur général/secrétaire-trésorier